L'ÉCHO des îles



2024 INDRE EN MOUVEMENT













JANVIER 2024

Directeur de Publication Anthony Berthelot Rédaction Service communication : 02 40 85 45 75 communication@indre44.fr

communication@indre44.fr

Maquette/Mise en page
Patrick Mignon / c-comchat.com
Photos

Ville d'Indre - sauf mention contraire Impression : ValPG - Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement Tirage : 2200 exemplaires

Une version en gros caractère est disponible en mairie, sur demande. Une version audio est disponible sur Indre44.fr, rubrique publications



Atelier Pop-Up à la bibliothèque

Parents et enfants se sont initiés à l'art du papier animé avec Fanny Massebiau (Plipli papier).

19/11

« La lévitation réelle » au marché

Mêlés aux badauds, les acrobates de la compagnie L'immédiat ont suscité perplexité, surprise et étonnement avec leur spectacle "La lévitation réelle".

6/12

Spectacle de danse à la pierre Mara

Les danseuses et danseurs de la compagnie Jeanne Simone, en immersion dans le quotidien de 4 classes de l'école élémentaire de la pierre Mara, présentaient leur spectacle « À l'envers de l'endroit ».

22/12

Fête d'hiver

Flammes, musique et soupe chaude : c'est la recette de la fête d'hiver, animée cette année par l'envoutant ballet musical "Ulik's Glissendo" de la compagnie Le Snob.

6/01/24 Vœux du maire

Lors de ce traditionnel rendez-vous, Anthony Berthelot a présenté ses vœux aux Indrais et a remis la médaille de la Ville à Catherine Musset, directrice de l'école Jules Ferry jusqu'en juin dernier, et à Viviane Silva, présidente de l'Acleea de 2008 à

2023.

04/Focus

- Des « zones d'accélération » pour les énergies renouvelables
- Restauration scolaire : plus de bio et de local, moins de gaspillage
- Inscriptions scolaires 2024/2025
- Une fresque du climat « chez l'habitant » « Place aux mondes » le 22 mars
- Des protections périodiques en libre-service
- · Le Pôle Santé s'étoffe
- De l'herbe dans les allées du cimetière

09/Grand Angle

- 2024 : des projets qui avancent
- Vos rendez-vous culturels, festifs et citoyens

12/Vie politique

13/Infos pratiques

14/Notre histoire

• Quand la Mairie se situait Grand'Rue au cœur du bourg...

15/Bon à savoir

- Bacs de Loire : la fréquence de rotation évolue
- Quatre rues changent de noms
- « Lire et faire lire » avec l'ALBI
- Nouveau commerce : « Les Saveurs du Bac »

16/Le Fil des îles : agenda

Le mot du Maire



Chers Indrais et chères Indraises.

Au nom du conseil municipal, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé. Je souhaite que cette nouvelle année puisse vous apporter succès et réussite dans vos projets et vos nouvelles résolutions.

Pour notre commune, l'année 2024 sera synonyme de mouvement, d'accélération en faveur des enjeux écologiques. Dans ce magazine, vous découvrirez les chantiers d'envergure qui seront lancés avec l'ambition constante qu'ils soient au service de toutes et tous et d'un cadre de vie de qualité. Nous engagerons, avec vous, ces transformations majeures et indispensables pour Indre en préservant son esprit village et sa proximité qui en font sa singularité, son identité.

Le contexte géopolitique extrêmement incertain est à considérer. Les conflits armés et les événements climatiques qui se multiplient sont sources d'inquiétudes. Dans ces instants difficiles, ne sombrons pas dans la division et l'anxiété, gardons l'unité et la solidarité comme boussole.



« Cette nouvelle année s'inscrit dans ce désir profond d'engager les mutations essentielles pour notre territoire »

Chaque jour, je rencontre des habitants ou des acteurs de tous âges dont l'énergie, le sens du collectif, l'engagement au service des autres participent pleinement à renforcer lien social et à bien vivre sur notre commune. Je profite de ce début d'année pour les remercier ainsi que tous ceux qui s'investissent

pour leurs voisins, pour les plus démunis, pour les plus jeunes, pour les membres de leurs associations. Les événements culturels, sportifs, les rencontres de quartiers mis en œuvre tout au long de l'année, participent également à cette démarche et sont permis grâce aux agents de la ville dont le professionnalisme et l'engagement nous honorent. Je leur souhaite de belles réussites en 2024.

Cette nouvelle année s'inscrit dans ce désir profond d'engager les mutations essentielles pour notre territoire et de valoriser ce qui fait le caractère singulier de notre commune. Dans un contexte compliqué, je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour aborder ces défis avec responsabilité, pragmatisme et enthousiasme.

Je vous souhaite une très belle année 2024.

Anthony BERTHELOT, Maire d'Indre



Des « zones d'accélération » pour les énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables, la Ville d'Indre a défini des zones favorables à l'implantation de projets d'énergie renouvelable. Du 22 janvier au 9 février, donnez votre avis sur les propositions de zonage.

a Ville d'Indre est engagée aux côtés de Nantes Métropole dans une démarche de neutralité carbone qui intègre un objectif 100 % énergies renouvelables en 2050.

Dans cette perspective, la Ville d'Indre se saisit de la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables du 10 mars 2023 [loi « APER »]. Cette loi prévoit que les communes définissent des « zones d'accélération » où les projets d'énergies renouvelables, comme les panneaux solaires, sont facilités. Pour ce faire, la Ville d'Indre a élaboré des projets de zones, avec l'appui de l'agence d'urbanisme nantaise [AURAN] et des services techniques métropolitains.

Consultation du public

Ces propositions de zonage vont faire l'objet d'une consultation publique du 22 janvier au 9 février avant leur approbation en conseil municipal. Le dossier de consultation comprend la liste des « zones d'accélération » localisées sur la commune, accompagné d'une notice explicative. Les documents pour la consultation seront accessibles au rez de chaussée de la Mairie ainsi que sur www.indre44.fr.

Une réunion publique de présentation aura lieu le 23 janvier à 18h30 à la salle des 3 îles

Un projet de partage d'énergie avec « Courts circuits Indrais »

epuis un an, l'association « Courts Circuits Indrais » travaille sur un projet de partage d'énergie photovoltaïque solaire entre voisins (AMEP). Concrètement, il s'agit de faire don du surplus d'électricité non consommée par un producteur photovoltaique (aucune revente à EDF ou entre consommateurs). « On relie entre eux les producteurs et les consommateurs, qui sont en fait déjà reliés physiquement. La comptabilité de cette opération d'autoconsommation collective est faite par Enedis. Aujourd'hui, je suis producteur, j'ai raccordé trois consommateurs à l'opération. Si par exemple, j'ai produit des kw/h que je n'ai pas consommés, ils sont répartis sur la facture de consommateurs inscrits. » explique Tristan Chasseloup, membre de l'association. Ce projet démarré en novembre dernier regroupe 4 personnes [1 producteur et 3 consommateurs] et en intéresse une vingtaine souhaitant devenir producteurs.

Contact : courts-circuits-indrais@proton.me Site web : www.courts-circuits-indrais.org



Énergies : Arcelor et Naval Group sollicités

Dans une démarche concertée, Nantes Métropole et la Ville ont interpellé les deux principaux consommateurs d'énergie de la commune pour connaitre leurs projets en matière de développement des énergie renouvelables.

Restauration scolaire:

Plus de bio et de local, moins de gaspillage

Forte de 10 agents, la cuisine centrale fournit chaque jour près de 450 repas aux élèves des écoles publiques et privées indraises ainsi qu'aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs de l'ACLEEA. Les repas, fabriqués dans la cuisine de Basse Indre, sont servis sur place aux élèves de Jules Ferry et livrés au restaurant de Haute Indre en liaison chaude (les repas sont maintenus à température jusqu'au service).





epuis 2021, la restauration scolaire est gérée directement par la Ville. Sous la conduite de Fabien Audaire, son responsable, elle s'efforce de proposer aux enfants une cuisine plus saine, de qualité avec 50 % de produits labellisés dont 20 % de bio, un menu végétarien par semaine... « Nous agissons également pour optimiser nos filières d'approvisionnement

en faisant de plus en plus appel à des producteurs locaux » précise Nelly Gaurois, conseillère municipale déléguée au Plan Alimentaire Territorial. La lutte contre le gaspillage alimentaire est aussi une priorité avec des actions concrètes qui portent leurs fruits : une semaine test réalisée en juin dernier montre une baisse significative des quantités d'aliments jetés à l'issue des repas.

Inscriptions scolaires 2024/2025

es nouvelles inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025, c'est en ce moment! Jusqu'au 6 février, faites votre demande auprès du service Éducation de la mairie. Sont concernés les enfants nés en 2021 ou au 1er trimestre 2022 ainsi que les enfants non scolarisés, à ce jour, dans les écoles de la commune. Attention: l'inscription dans l'école de rattachement est conditionnée aux capacités d'accueil de celle-ci. Les enfants nés au 1er trimestre 2022 seront enregistrés sur une liste d'attente.

Comment faire sa demande?

- Via le Portail Famille : indre44.kiosquefamille.fr
- ou demande d'inscription en mairie sur rendez-vous (portailfamille@indre44.fr ou 02 40 85 45 77)

Pièces à fournir : un justificatif de domicile, un livret de famille, le carnet de santé comportant les vaccinations obligatoires ou les certificats de vaccinations.



Une fresque du climat le 17 février

e 17 février, dans le cadre des **Rendez-vous chez l'Habitant**, participez à une « Fresque du Climat » : un atelier scientifique, collaboratif et ludique, qui permet en peu de temps de découvrir le fonctionnement du climat ainsi que les causes et conséquences de son dérèglement. Participer à cet atelier fait prendre conscience de la complexité du changement climatique et fournit des clés de compréhension pour agir efficacement. En plus d'apporter des connaissances scientifiques, la Fresque du Climat développe la créativité des participants. Pas besoin d'être un expert! La Fresque s'adapte à toutes les personnes, novices ou connaisseurs. L'atelier sera animé par Aurélie Cordelle, habitante indraise et passionnée du sujet.

Samedi 17 Février de 14h à 17h Salle Nicolas Appert, 12bis Quai Langlois Atelier gratuit, ouvert à tous à partir de 16 ans sur inscription à dialoguecitoyen@indre44.fr ou au 02 40 85 45 73



« Place aux mondes » le 22 mars



n mars, Indre s'associe à la troisième édition de « Place aux mondes », un festival organisé par Nantes Métropole et la Ville de Nantes qui célèbre la diversité des cultures composant notre territoire. Du 13 au 31 mars, « Place aux Mondes » propose spectacles, expositions, rencontres, ateliers... Cette année, le festival se déploie encore davantage sur le territoire métropolitain grâce à l'engagement des communes de Bouaye, Bouguenais, La Chapellesur-Erdre, Indre, Nantes et Sainte-Luce-sur-Loire.

Concert, exposition et petite restauration vendredi 22 mars à partir de 20h à la maison des associations

Solidarité avec les populations civiles de Gaza

e 7 octobre dernier, l'Etat d'Israël et sa population ont subi une attaque faisant plus d'un millier de victimes. Depuis, l'armée israélienne mène une opération militaire contre le Hamas, d'une intensité inédite sur la Bande de Gaza, avec des bombardements massifs. De nombreuses infrastructures et quartiers sont détruits et le bilan humain est extrêmement lourd, avec plus d'une dizaine de milliers de morts dont des enfants. La Ville d'Indre, comme elle a pu le faire régulièrement à l'occasion de catastrophes humanitaires, manifeste son soutien de façon concrète aux populations civiles de Gaza en abondant un fonds de soutien ouvert par Cités Unies France en partenariat avec le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine [RCDP] pour un montant de 2 000 euros.

Des protections périodiques en libre-service

En décembre et janvier, des distributeurs de protections périodiques ont été installés dans quatre équipements publics de la ville. Objectif : lutter contre la précarité menstruelle.

Chaque mois, les femmes achètent en moyenne pour 10 à 15 euros de serviettes, tampons et anti-dou-leurs, soit 100 à 150 euros par an. Un coût non négligeable pour de nombreuses femmes et filles qui ont des difficultés à s'en procurer en raison de leurs faibles revenus.

Pour les aider, la ville d'Indre a installé des distributeurs de protections périodiques dans les toilettes de quatre bâtiments publics : l'Hôtel de Ville, la Salle Nicolas Appert, le complexe sportif Tabarly et le gymnase de Haute-Indre. « L'objectif est de permettre aux femmes et jeunes filles en situation de précarité mais plus globalement à toutes les femmes indraises d'accéder de manière gratuite et libre à des protections périodiques saines et plus écologiques » commente Fabienne Lemonnier, adjointe aux solidarités et à la santé.

Les 4 distributeurs sont mis à disposition par la société finistérienne Marguerite & Cie. Les protections (en coton biologique, sans plastique, sans parfum ni colorants) sont achetées par la Ville auprès de cette même société.

Cette action est financée à parts égales par la Ville et par l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté [versés par Nantes Métropole] pour un montant global de 10 470 €. À noter que des kits de protections et des culottes menstruelles seront également mis à disposition des femmes lors des distribution alimentaires au centre Nicolas Appert.





Sophie Frabolot (orthophoniste), Dr Constance Buton (médecin généraliste), Anthony Berthelot (maire), Fabienne Lemonnier (adjointe aux solidarités et la santé), Céline Gicquiaud (psychologue), Sandrine Gouy (infirmière), Clémence Coiffard (neuropsychologue).

Le Pôle Santé s'étoffe

Cinq nouvelles professionnelles médicales et paramédicales vont prochainement rejoindre le Pôle Santé dans les derniers locaux disponibles: Constance Buton, (médecin généraliste), Clémence Coiffard (neuropsychologue), Céline Gicquiaud (psychologue), Sophie Frabolot (orthophoniste) et Sandrine Gouy (infirmière) travailleront en équipe et viendront compléter une offre de soins déjà conséquente. A noter également, l'ouverture prochaine d'un laboratoire d'analyses médicales qui accueillera ses premiers patients mi-février.

Journée des droits des femmes

le 8 mars

e 8 mars, c'est la journée internationale des droits des femmes. La Ville d'Indre s'associe à l'événement et proposera aux Indraises et Indrais un programme d'animations et d'actions autour de l'égalité femmehomme.

Vendredi 8 mars à partir de 18h à la Maison des associations



Renaturation du square impasse des Lauriers

n novembre, le service Espaces verts a réaménagé le petit square à l'angle des rues Huet et Rivière. L'espace a été engazonné (à la place d'une partie des allées pavées) et sécurisé grâce à la pose d'une clôture et de portillons.



De l'herbe dans les allées du cimetière

Cet automne, la Ville d'Indre a engagé la renaturation du cimetière : une partie des allées secondaires a été enherbée ce qui facilite l'entretien [2 ou 3 tontes annuelles] par rapport à des allées gravillonnées ou pavées. C'est aussi une manière de faire évoluer le paysage du cimetière, aujourd'hui très minéral, et de le faire se rapprocher de celui d'un parc. L'action se poursuit en 2024 avec la végétalisation des allées dans la partie Nord ainsi que la grande allée.





Ville et Métropole : une action concertée

Sur le territoire indrais, les services de la Ville et de Nantes Métropole agissent de concert pour améliorer le cadre de vie.

Rue du calvaire : les travaux se poursuivent

Nantes Métropole finalise cet hiver l'aménagement de la rue avec, dans un premier temps, des interventions sur le pavage et les caniveaux (jusqu'à la fin février). Des bordures végétalisées vont être créées pour capter une partie des eaux pluviales en amont afin de préserver davantage les canalisations en aval. Le chantier devrait s'achever en mars avec la pose de l'enrobé, sous réserve des conditions météorologiques.



Déplacements doux Quai Langlois

En 2024, la Ville et Nantes métropole engagent la réflexion sur la sécurisation des déplacements piétons et vélos sur le Quai Langlois avec en perspective les aménagements futurs de la Loire à Vélo.

Compensation des abattages d'arbres

Cet automne, Naval Group a été sollicitée par la Ville et Nantes Métropole afin que les abattages d'arbres réalisées par l'entreprise lors de travaux d'aménagement fassent l'objet d'une compensation dans le cadre d'un plan paysager.

2024 : des projets qui avancent

« Aménagement, écoles, équipements de loisirs : l'année à venir sera déterminante pour plusieurs projets d'envergure avec la volonté de construire une ville durable et écologique. Nous voulons accélérer les mutations vitales pour notre territoire, les accélérer pour adapter Indre aux effets du changement climatique. Je serai extrêmement attentif à ce que les décisions prises améliorent durablement la qualité de vie sur notre commune, au bénéfice de toutes et tous. C'est l'esprit qui anime les prochains investissements sur l'espace public. »

Anthony Berthelot, maire d'Indre

La « magistrale » vélo entre en piste

inquante kilomètres d'axes « magistraux », dédiés au vélo, vont voir le jour d'ici 2026 dans la métropole. Les travaux d'aménagement de la première de ces voies, qui relira Nantes à Couëron en passant par la route des sables, vont commencer cet été. À terme, cette piste bidirectionnelle de 7,5 km offrira un axe direct et sécurisé pour les cyclistes, idéal pour les vélotafeurs. Le programme prévoit la réalisation d'aménagements permettant aux cyclistes venant de Haute-Indre de rejoindre en toute sécurité l'axe magistral, notamment via la rue Danielle-Mitterrand, ainsi que des aménagements à la fois pour les cyclistes et les piétons sur le quai Cormerais (Saint-Herblain). Un couloir de bus de 200 mètres sera tracé sur le quai Cormerais.





Soferti: lancement de la dépollution

e chantier de dépollution a commencé en décembre et devrait durer 2 ans. Le plan de dépollution, validé par la DREAL, est pris en charge par Retia, une filiale de Total spécialisée dans la dépollution des sites industriels. Sur les 27 hectares que compte la zone, sept seront concernés par les opérations. L'avenir du site une fois la dépollution achevée, est à l'étude avec des perspectives résidentielles, tertiaires et paysagères.

Plus vertes, les cours d'écoles

our le bien-être des enfants, mais aussi pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales, les cours des deux écoles élémentaires vont être végétalisées, à commencer par l'école Jules Ferry dès l'été prochain. Il s'agit d'offrir aux enfants un environnement plus épanouissant, un lieu ludique, plus frais et pouvant servir de support au programme pédagoaiaue de l'école.





Du neuf pour les **bassins ludiques**

vant l'été, le bassin ludique de Basse-Indre va bénéficier de travaux de rénovation avec notamment l'installation d'ombrages. Dans le même temps, l'aménagement paysager autour du nouveau bassin de Haute-Indre sera finalisé.

Un nouveau restaurant scolaire à Haute-Indre en 2026

Dessiné par l'agence d'architecture Faun, le futur restaurant scolaire de l'école de la pierre Mara sera présenté en réunion publique cette année. Le projet comprend également une chaufferie bois (pour les deux écoles et le restaurant) ainsi qu'une salle polyvalente (à la place de l'actuelle restauration) avec une ouverture prévue pour la rentrée 2026/2027.



2024: vos rendez-vous culturels, festifs et citoyens

À vos agendas! Voici quelques-uns des événements à ne pas manquer cette année



« La tête dans les étoiles » en mars

Pendant cinq jours, du 26 au 30 mars, jeunes et moins jeunes, férus d'astronomie ou simples curieux sont invités à lever la tête et à regarder bien haut dans le ciel à l'occasion de la venue à Indre d'un planétarium itinérant. Exposition et animations scientifigues sont au programme.



Des balades citoyennes en mai

Pour la 2^e année, les élus de la Ville invitent les habitants à venir échanger tout en se promenant dans les rues de leur quartier. Deux rendez-vous. I'un à Basse-Indre. l'autre à Haute-Indre, seront proposés en mai et permettront aux participants de faire part de leurs questionnements, leurs idées et propositions.



Les 50 ans de l'école de Musique en juin

Créée en 1974, l'école municipale de musique d'Indre souffle ses 50 bougies lors d'une semaine de concerts, portes ouvertes et exposition sur l'histoire de l'école du 1er au 8 juin.



Le Bastringue en juillet

On ne présente plus le Bastringue : le 13 juillet, lampions, parquet, quinquette et baraques de fête s'installent en bord de Loire pour célébrer l'été, l'instant et le plaisir d'y goûter ensemble.



La fête des solidarités en septembre

Deuxième édition d'une fête ouverte à tous et destinée à cultiver et encourager toutes les formes de solidarité. Le 14 septembre, des associations nationales et locales viendront animer des stands et des ateliers dans un bel esprit convivial et festif.

Expression politique

Majorité

ALTERNATIVE INDRE 2020

Une nouvelle Loi sur l'immigration a été votée, la 21eme depuis 1974. Toujours plus restrictive, cette dernière Loi restreint à nouveau les conditions d'accès au pays, à la régularisation, aux prestations sociales, à l'obtention de la nationalité française, au regroupement familial...

Dans notre pays, les étrangers sont une fois de plus considérés comme gênants voire dangereux, malgré leurs contributions passées et actuelles. À Indre, au 20eme siècle, les migrants ont largement participé au développement du village. Plus récemment, la dizaine de jeunes migrants accueillis sur notre commune dans des familles ont tous trouvé un travail, certains ont fondé une famille. En France, imaginons ce qu'il adviendrait dans les hôpitaux, les EPHAD, la collecte des déchets. la construction, la sécurité dans les lieux publics...si tous les migrants cessaient de travailler.

La réponse de nos gouvernants est de créer toujours plus de barrières, alors que les solutions aux enjeux climatiques, aux guerres, à l'insécurité dépassent les frontières du village, du pays, du continent européen et doivent être envisagées globalement. La priorité n'est-elle pas d'investir dans l'écologie, l'éducation, la santé, la solidarité et la lutte contre la précarité plutôt que dans la peur des étrangers et la chasse aux sans-papiers ?

Oppositions

INDRE AVENIR

Nous espérons que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année en famille et avec vos amis. Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, 2023 a été une année difficile, marquée par le récent conflit Israélo-palestinien, la poursuite de la guerre en Ukraine et d'une dizaine de conflits par-delà le monde. C'est aussi une inflation record qui continue de pénaliser les familles françaises. Pour notre commune l'année 2024 sera surement à l'image des années précédentes avec une majorité toujours en recherche de communication politicienne au détriment d'actions concrètes attendues par les Indrais et Indraises. La démocratie participative et le dialogue citoyen tant rabâchés par la majorité, sont toujours sans effet, ni résultat. Le dossier sur l'aménagement de la rue Jean Jaurès et de la circulation des bus 50 et 81 de la TAN, en est le dernier exemple. Malgré la tenue de plusieurs réunions d'échanges, notamment dans le cadre de la CEM mobilité, les propositions et les demandes des Indrais ont été balayées d'un revers de la main par la représentante de Nantes Métropole sans que notre Maire défende et soutienne ses administrés. Nantes Métropole est certes un partenaire indispensable, mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il doit imposer sa loi.

COMPLÈTEMENT D'INDRE

En France, le coût moyen d'un enterrement est de 3800€ pour une crémation, de 4300€ pour une inhumation. À plusieurs reprises, notre CCAS a été confronté à une demande d'aide financière formulée par un administré en situation de précarité pour enterrer un de ses proches. De telles demandes doivent nous interpeler sur la nécessaire réflexion suivie d'actions permettant aux plus précaires d'entre nous d'enterrer dignement ses morts. Elles doivent conduire à une prise de conscience de cette désespérance d'une partie de notre société autour de la prise en charge de la mort, de cette insécurité supplémentaire qui pèse sur les familles les plus précaires!

La complémentaire santé solidaire (ex-CMU-C) ne comporte pas de volet obsèques. Ce sont donc les personnes les plus pauvres dans notre pays qui n'ont pas de couverture obsèques (les salariés et leurs ayants droit quant à eux bénéficiant d'un capital-décès via la Sécurité sociale). Il reste alors la solution de l'enterrement des indigents, la mort dans l'anonymat, prise en charge par la municipalité.

Nous ne pouvons ignorer quelle est la réalité des derniers moments et des obsèques vécus dans le dénuement! Nous nous devons de combattre les inégalités sociales face à la mort, et de permettre à chacun de pouvoir être enterré dans la dignité.



Question citoyenne au conseil municipal

Réponse de Jean-Noël Arnoux, conseiller déléqué à la préservation et à l'entretien des espaces naturels :

« Nous travaillons notamment en lien avec la Métropole pour désartificialiser nos surfaces, reverdir les espaces publics quand cela est possible. Je pense notamment aux aménagements de voirie sur lesquelles il n'y a pas de plantations ou bien aux cours d'écoles qui seront débitumées, à commencer par l'élémentaire Jules Ferry l'été prochain. Le territoire communal offre des surfaces limitées pour une opération de boisement d'envergure. 140 arbres fruitiers ont déjà été plantés. et le futur périmètre de protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) scelle notre ambition. »

Vous avez une question pour le conseil municipal ? dialoguecitoyen@indre44.fr au plus tard 24h avant la séance

Prochain conseil : Jeudi 15 février 2024

Piscine fermée

du 19 février au 14 mars

En raison d'une importante opération d'entretien (changement de la masse filtrante), la piscine de la Bourgonnière sera fermée du lundi 19 février au dimanche 17 mars.

Échangez avec le Maire

Anthony Berthelot, maire d'Indre. tient une permanence le mardi de 14h à 16h en mairie (51 avenue de la Loire). En cas d'absence, un élu assure ces permanences.

Sans rendez-vous. Hors vacances scolaires.

Permanences de **Carole Grelaud,**

conseillère départementale

• Les mercredis 3 janvier [9h-10h30], 7 février [9h-10h30], 13 mars (9h-10h30) et 3 avril [9h-10h30]

En mairie d'Indre (bureau des permanences, 1er étage). Sur rendez-vous au 02 40 99 10 81

L'appli qui vous facilite la ville

Bien plus qu'un annuaire de services et d'équipements publics, l'application mobile « Nantes Métropole dans ma poche » s'adapte à vos besoins : sélectionnez les services qui vous sont utiles et adaptez chaque service à votre vie auotidienne (vos lignes de transport, l'école de vos enfants, votre piscine préférée, vos services de proximité...]. Vous pouvez également y signaler très simplement un problème sur la voie publique ou l'éclairage.

Téléchargez l'application gratuite « Nantes Métropole dans ma poche » sur les stores App Store et Google Play



ÉTAT civil

Naissances

Jeanne BOUYER (07/11/2023) Lucie DANAIN [13/11/2023] Nola PENEAU [06/12/2023] Paco CORREIRA [25/11/2023]

Mélina MORAES BAKOWSKI [01/12/2023]

Mia MOREAU GIRARD [04/12/2023]

Arthur DOUVRANDELLE [13/12/2023]

Siloé PASCART COMBE [20/12/2023]

Wassila BEN BOUBAKER [27/12/2023]

Basile MAUFFRET [31/12/2023]

Mariages

Ingrid OYANE ONDO / Logan AUFFRAY (09/09/2023)

Décès

Hervé GOUZIEN [08/11/2023] Marcel PHILIPPOT (20/11/2023) David HARDELAY [13/12/2023]

SERVICES publics

MAIRIE D'INDRE

Hôtel de Ville :

51 Avenue de la Loire - 44 610 Indre 02 40 85 45 85 / mairie@indre44.fr Accueil: lundi au vendredi: 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (fermée le jeudi matin)

Permanences:

Atlantique habitation (02 51 11 00 20) Harmonie habitat [02 53 46 20 88] MCRN [02 40 89 22 91]

Rendez-vous avec les élus :

auprès du secrétariat des élus au 02 40 85 45 84

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 40 85 46 16 bibliotheque@indre44.fr

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

02 28 25 80 19 - musique@indre44.fr

MULTI-ACCUEIL CADET-ROUSSELLE

02 40 86 04 61 multiaccueil@indre44.fr

LE RELAIS (ANCIEN RAM)

02 40 86 51 61 - ram@indre44.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Hôtel de Ville / 02 40 85 45 87 Possibilité de rendez-vous à domicile

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION POUR LES **PERSONNES ÂGÉES**

2 rue de l'Hôtel de Ville - 44 800 Saint-Herblain - 02 28 25 27 86 clicseniors@saint-herblain.fr

ACLEEA & TIERS LIEU

02 40 85 46 10 - contact@acleea.fr

NANTES MÉTROPOLE

Pôle de proximité Loire-Chézine 02 28 03 41 50

NUMÉROS utiles

■ Pompiers : 18

Police : 17

■ Brigade de Couëron :

02 40 86 12 17

Samu: 15

■ **114**: Numéro d'urgence national uniquement accessible par SMS ou Fax, pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler. www.urgence114.fr

■ **SOS Médecin :** 02 40 50 30 30

■ Pharmacie de garde: 32 37

Centre anti poison : 02 41 48 21 21

■ Urgence Sécurité Gaz :

0 800 47 33 33

Quand la Mairie se situait Grand'Rue

au cœur du bourg...

Le premier hôtel de ville d'Indre a vu le jour dans la Grand'rue1 qui s'étirait des Forges à l'église. Très empruntée par ouvriers et pêcheurs, elle était animée par une multitude d'échoppes permettant aux habitants de se ravitailler. Dans les années 1970, la multiplication des missions et l'embauche de personnel rend la mairie trop exiguë, la salle des mariages et du conseil faisant office de bureau pour les employés... Les Élus lancent la construction d'un nouveau bâtiment emblématique à l'entrée de ville.



n 1790, les premiers officiers municipaux élus à Indre, avec pour Maire Etienne Boguien, commissaire pour les bois de la Marine du Roi, siègent au prieuré-cure, presbytère situé à proximité de l'église paroissiale. Fin XIX^e. la construction de la Mairie dans la Grand'rue¹ (devenue rue de la Mairie, puis Aristide Briand en 1932) voit le jour. Située dans l'artère principale de Basse-Indre où fleurissaient de nombreux commerces. l'édifice accueillait au rez-de chaussée le logement du Garde-champêtre. Un escalier monumental en pierre conduisait aux bureaux et à la salle des mariages. à l'étage. Dans la cour arrière, était bâtie l'école publique des filles, avec son préau attenant. Sur la droite, le bureau des postes, devint plus tard la bibliothèque populaire. L'hôtel de ville, rasé en 1986, a laissé place aux immeubles où se sont installé un cabinet médical et une pharmacie.

Un nouvel hôtel de ville sur des terrains remblayés

u terme du remblaiement d'une Aparcelle de la vallée, la nouvelle mairie, établie sur des pieux enfoncés à plus de 30 m de profondeur, est inaugurée rue de la Gare en 1977, sous le mandat de Félix Guyot. Sa construction a été confiée à Nicolas Le Maresquier, dont le père, également architecte², avait pris en charge la reconstruction de Saint-Nazaire. La bibliothèque municipale ouverte au rez-de-chaussée, occupait l'emplacement de l'actuelle salle de réunion. Curieusement, il a fallu attendre 1995 et l'initiative de lean-Pierre Chevalier. conseiller municipal sous le mandat de lacques Bargain, pour que la devise de la République "Liberté - Égalité - Fraternité" soit inscrite pour la première fois sur le fronton... C'est à cette même époque que l'hôtel de ville change d'adresse : la création du lotissement du Pâtis, en 1995, oblige la Ville à nommer les nouvelles voies ouvertes. La mairie est désormais

avenue de la Loire, une manière d'affirmer la situation géographique des anciennes îles baignées par le fleuve royal!

¹ Grand'rue : aujourd'hui rue Jules Guesde et rue Aristide Briand

² Source : "Wikipédia" Noël Le Maresquier

Catherine Parmentier, présidente d'Indre Histoire d'îles indrehistoirediles.wordpress.com



Bacs de Loire : la fréquence de rotation évolue



Depuis le 1er janvier, un nouveau cadencement de vingt minutes au lieu de quinze minutes est mis en place entre Indre et Indret en dehors des heures de pointe. Pendant les heures de forte affluence, les bacs de Loire continuent d'effectuer leurs rotations en continu. Cette fréquence de rotation est désormais identique à celle de la ligne reliant Couëron au Pellerin. Décidée par le département, cette évolution permet notamment une meilleure visibilité et compréhension des fréquences des bacs. Elle prend également en compte le faible taux de remplissage hors heures de pointe (de l'ordre de 30%), tout en répondant à un objectif, de diminution des émissions de CO2 de l'ordre de 63 à 68 tonnes de par an (correspondant à une économie de carburant de 70 litres par jour).

Quatre rues changent de noms

En décembre, le Conseil Municipal a approuvé plusieurs changements de dénominations de rues afin de mettre fin à des doublons ou des absences de dénomination : le Quai de la République devient « Quai du Moulin à Marée », la rue de l'église devient « Rue de la Rondeau », le Quai du Moulin devient « Quai de la Navale » et la voie communale n°3 devient « impasse des Usines ». Ces changements vont permettre d'identifier clairement les adresses et faciliter le repérage par les services de secours. la Poste et les autres services publics ou commerciaux et la localisation sur les GPS.



LAS - BURGERS

Nouveau commerce: « Les Saveurs du Bac »

Début février, une boulangerie-pizzeria ouvrira ses portes sur les quais de Basse-Indre à l'emplacement de l'ancien "Quai 24". Dirigée par Bradley Lemarié, « Les saveurs du Bac » proposera pain et viennoiserie d'un côté, pizza, burgers et sandwichs froids de l'autre. Il sera ouvert du mardi au dimanche matin.

24 quai Victor Bocquien

« Lire et faire lire » avec l'ALBI

La lecture est un plaisir intergénérationnel. Si vous souhaitez partager ce plaisir avec les enfants au sein des écoles maternelles Jules Ferry et de la pierre Mara à Indre, devenez lecteur ou lectrice bénévole à l'ALBI. Les interventions se déroulent durant l'année scolaire, une fois par semaine. Des formations sont organisées par la lique de l'enseignement pour les lectrices et les

Contact: Claudine: 06 10 90 85 70 - lireetfairelire@albi44.fr



LE FIL des îles

VOTRE AGENDA DU 31 JANVIER AU 13 AVRIL

Sopryton? Complètement Barano!

MERCREDI 31 JANVIER > 16H30

Un voyage musical et visuel par le collectif À l'Envers. La rencontre d'un saxophone soprano et d'un saxophone baryton.

Dès 12 mois Salle des 3 îles. Tarif : 5€

Audition des ensembles instrumentaux et vocaux de l'Ecole de Musique

VENDREDI 2 FÉVRIER > 20H

Sur le thème « Dessins animés et films d'animation ».

Salle des 3 iles, Gratuit

Atelier couture/tricot

SAMEDIS 3 ET 24 FÉVRIER > 10H-13H VENDREDI 1ER MARS > 14H-17H, SAMEDI 16 MARS > 10H À 13H

Organisé par le Pot Comm'Indre 18 bis rue Denis Rivière (Haute-Indre)

L'atelier du Repair Café

10 ET 21 FÉVRIER, 16 MARS

Apprenez à réparer vos objets du quotidien. Une équipe de réparateurs.trices vous accueille une fois par mois pour vous guider dans l'entretien et la réparation.

10 février > à 9h30-12h30 Salle RDC Nicolas Appert

21 février > 20h30-22h

Salle RDC Nicolas Appert

16 mars > 20h30-22h

C.I.E.L.

Une étoile dans ma valise

SAMEDI 10 FÉVRIER > 16H30

Spectacle jeune public (3-6 ans) par la Compagnie la Belle Etoile. Une dose de théâtre d'objets, quelques notes de guitare, le conte se transforme en théâtre et en chansons.

Bibliothèque. Gratuit. Sur inscription

Loto

DIMANCHE 11 FÉVRIER > 12H-20H

Organisé par l'ALHI Salle des 3 îles

Fresque du climat

SAMEDI 17 FÉVRIER > 14H-17H

Atelier scientifique, collaboratif et ludique.

Salle Nicolas Appert. Ouvert à tous à partir de 16 ans sur inscription à dialoguecitoyen@indre44.fr ou au 02 40 85 45 73

Bal familial : Giro Di Pista

DIMANCHE 25 FÉVRIER > 14H30 ET 17H

Pour clore le festival Nijinskid, enfants et parents sont invités à fabriquer un joyeux moment de danse partagé. Dès 6 ans

Salle des 3 îles. Tarif 5€. Durée 1h. Réservation conseillée

Théâtre: Les Balad'Indre

DU 2 AU 24 MARS

« Ça se complique » de Patricia Haub les vendredis et les samedis à 20h30 les dimanches à 15h.

A la salle des 3 îles

Tarif 8€ et 4€ pour les moins de 12 ans Réservations : 06 82 97 96 30 du lundi au samedi (17h-20h) et le dimanche (10h à 12h) Billetterie : les dimanches matin place Jean Ligondais

Journée des droits des femmes

VENDREDI 8 MARS > 18H30

Exposition photos, échanges et lectures autour des droits des femmes.

À la Maison des associations

Concours de pétanque UFOLEP

DIMANCHE 10 MARS > 7H30-17H

Organisé par l'ALHI Au boulodrome de Haute Indre

Vide grenier

DIMANCHE 17 MARS > 8H30-17H30

Organisé par l'ALHI Gymnase de Haute-Indre

Place aux mondes

VENDREDI 22 MARS > 20H

Concert, exposition et petite restauration.

Maison des associations

La tête dans les étoiles

DU 26 AU 30 MARS

Le planétarium et la société d'astronomie de Nantes s'installent à Indre : exposition, animations, ateliers...

Plus d'infos sur www.indre44.fr

Chasse aux galets de Pâques

SAMEDI 6 AVRIL > 10H30_13H30_ET 16H30_19H30

DIMANCHE 7 > 10H30 - 13H30 ET 16H-18H

Organisée par l'ALHI

Spectacle: « Nouage »

DIMANCHE 7 AVRIL > 17H

Par le groupe Fluo. Un homme affairé déplace, entasse, empile cailloux et rochers.

Dès 5 ans. Salle des 3 îles. Entrée 5€. Réservation conseillée

Concert : les orchestres <u>d'harmonie d'Indre</u> et de Carquefou

SAMEDI 13 AVRIL > 20H30

Chaque orchestre interprète son répertoire et clôture le concert sur deux morceaux en commun

Salle des 3 iles. Gratuit

